



**Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France**

connaître, pratiquer, transmettre

Ambassade des Confréries de Nouvelle-Aquitaine (A.C.N.A)

« Terroirs et Goût »

RNA : W641001620 - SIRET 499 689 305 00021

N° 20170036 du J.O. publiée le 9 septembre 2017

<https://ac-na.fr/>

acna33000@gmail.com

Compte-rendu du Conseil d'Administration Mercredi 5 novembre 2025 à 18h00 en visioconférence

Présents : Bruno CARNEZ, Daniel GUILLOUX, Brigitte BOUDOU, Serge VOGEL, Marie-Pierre ROUAULT, Joël DUPORGE, Pierre POUBLAN, Jacques MARCHAND, Jean-Pierre IZARD, Franck TIFFON, Christine ROBIN, en fin de réunion Michel JOUFFRE

Absents excusés : Alain BENOIST, Francis VIVES, Cathy PELOILLE, Anne PEDENON, Philippe FAURE, Pierre CAPELLOT, Michel MOREAU, Raoul SILVERT, Maxime NOPPE

Table des matières

| | |
|--|---|
| <i>Le point sur la FCRF</i> | 2 |
| L'AGE et l'AGO..... | 2 |
| Le règlement intérieur..... | 2 |
| <i>Le point sur PP2026</i> | 2 |
| Lieu | 2 |
| Programme des deux journées | 2 |
| Samedi..... | 2 |
| Dimanche | 2 |
| Niveau financier..... | 3 |
| Autres aspects de la manifestation | 3 |
| Nom de la manifestation | 3 |
| Actions à prévoir | 4 |
| <i>Les dossiers en cours :</i> | 4 |
| SACEM..... | 4 |
| Défiscalisation | 4 |
| Informations diverses..... | 4 |

Le point sur la FCRF

L'AGE et l'AGO

Tous les membres du conseil d'administration ont reçu les documents.

Toutes les personnes ont eu le temps d'en prendre connaissance.

Personne n'a réagi sur les contenus. Bruno rappelle le souci de transparence, souhaité par la fédération, autour des travaux et des délibérations.

Brigitte note qu'il serait bien que les comptes-rendus aient les pages numérotés. Ce sera transmis à Didier Bobrie à l'occasion, mais verbalement !

Le règlement intérieur

Pas de remarque non plus sur le règlement intérieur.

Le point sur PP2026

Dates : 23 et 24 mai 2026.

Lieu

L'envie de l'organiser à Bordeaux a dû finalement être abandonnée.

Outre le tarif prohibitif demandé pour les locaux de la Bourse, le traiteur (environ 50 000 euros pour les deux jours pour la location et le traiteur) la ville de Bordeaux demande beaucoup d'autorisations diverses et variées pour tout, dont la plupart à faire maintenant, alors que nous n'avons pas encore le programme. Nous savons que la fédération pourra aider, mais n'a pas trop de marge de manœuvre avec tous les frais de justice pour donner suite au procès à l'initiative de M. Devot.

Château DILLON

Propriété viticole à Blanquefort. Lycée agricole.

Ce château viticole propose 2 salles contiguës pouvant contenir 140 convives sur des tables rondes de 8.

Le CA et l'AG de la FCRF pourraient se tenir dans l'amphithéâtre du Lycée Agricole à côté du Château Dillon.



Avantage du lieu

Aucun problème de parking, les hôtels B&B au Lac à 8 km ainsi qu'au Haillan.

Tram à 5/10 mn à pied et direct pour le centre de Bordeaux et la gare, pour ceux qui arriveraient en train. Le trajet pour le centre de Bordeaux se fait en 30 min, 45 pour la gare.

Le lieu permet également d'accueillir le marché, il va falloir faire une bonne communication.

Programme des deux journées

Samedi

Matin : 10 h Accueil et CA de la Fédération.

Midi : repas froid / buffet préparé par un traiteur.

Après-midi : 15 h AG dans l'amphithéâtre du lycée agricole.

Soir : 20 h repas de Gala. Jusqu'à 140 convives en deux salles.

Dimanche

Matinée : 8h30 / 9h30 accueil des confréries et marché des producteurs des confréries. (10h à 18h).

Matin : 10 h Départ en bus (3 bus) pour le centre-ville de Bordeaux.

Défilé des confréries dans le vieux Bordeaux. Photos.

Marché viticole, en bas du cours du Chapeau rouge.

Midi : 13h : repas froid / buffet préparé par un traiteur.

Financement

La location des locaux pour les deux journées est de 4000 euros. Brigitte et Jacques vont demander au Conseil Régional d'avoir la gratuité, car le domaine est sa propriété. Ce sera comme une subvention. Ils ont prévu de faire la même demande pour les bus.

Des demandes de subvention pourraient se faire auprès de la Chambre d'Agriculture, de la maison des vins de Bordeaux...

Autres aspects de la manifestation

Ouverture sur les jeunes, pas uniquement aux anciens qui s'habillent pour défiler... Comme nous serons au lycée agricole, il faut voir si certains élèves seront présents et pourront être invités à participer à notre marché ...

M. Chastaner le directeur est en contact avec Brigitte et Jacques.

(Nota, Ce ne sont que mes réflexions personnelles, en écrivant le CR. Est-ce que vous avez vu avec lui pour pouvoir éventuellement « louer » des chambres pour la nuit ? Cela peut intéresser certains confrères.

La boutique du lycée vend des produits des autres lycées agricoles de Nouvelle Aquitaine, est-ce que le lycée pourrait avoir un stand, autre que de vins ?

Jacques peut contacter les confréries bachiques de la Gironde, pour le marché viticole qui aurait lieu, place Jean-Jaurès.

Nom de la manifestation

PP 2026 sera remplacé par ?

Un vote se fera par WhatsApp. Choix dichotomique. Pas d'autres alternatives. Après discussions, voici les deux qui ressortent, celui qui avait obtenu le plus de voix lors du précédent sondage et celui proposé en plus qui avait aussi obtenu pas mal de voix.

Il faut tenir compte de la longueur. Il faut un titre court et accrocheur. Nous l'avons pas mal comparé avec ce qui se fait dans les Ardennes. Utilisation ou non de la localisation de la manifestation en Nouvelle Aquitaine ...

Voici le choix qui va être proposé :

- *Rencontre nationale des confréries œnogastronomiques et des savoirs faires traditionnels*
- *Festival des confréries et des terroirs en Nouvelle Aquitaine.*

Actions à prévoir

Il va falloir communiquer sur la manifestation. La création de l'autocollant et du label doit pouvoir être promulgué lors de cette manifestation. D'ici là, il faut motiver chaque confrérie et labelliser les producteurs qui le méritent le logo. Le logo coûte presque 6 euros à la fabrication. Le label est une marque d'authenticité qui faut faire valoir.

Dans le même ordre d'idée, il va pouvoir être mis en lien avec tout le travail qui est en train de s'effectuer au Pays Basque sur leur création d'un recueil des bonnes adresses.

Il va être nécessaire de faire une explication claire du mouvement confrérique, montrer comment on peut le faire évoluer vers les plus jeunes. Pour les entreprises sur la Nouvelle-Aquitaine et si nous réussissons à mettre en place ce label des entreprises cela permettra d'aller de l'avant. Mais, comment aborder la discussion pour aller vers ce partenariat que l'on officialise avec le label. Brigitte a 90 labels.

Il faut mettre en place le cahier des charges.

Les dossiers en cours

SACEM

Bruno en a reparlé avec Alain Claude de la Fédération. Il faut le finaliser pour l'envoyer. Joël qui porte le sujet est plutôt inquiet, les tableaux fournis dans la brochure générale sont explicites et ne laissent que peu de marge. Tout est basé sur le prix du repas qui pour nous n'est pas représentatif de ce que nous proposons lors des chapitres. Qu'il y ait 2 heures ou 5 heures de musique, c'est le même tarif. Joël doit aller rencontrer les personnes de la SACEM de Bordeaux. Lorsqu'il les aura rencontrés, il fera un compte-rendu et Jean-Pierre et Bruno iront eux à Anglet pour voir ce qu'ils proposent et pouvoir faire le comparatif.

Défiscalisation

Bruno a établi un document qui va être diffusé par tous.

Informations diverses

Création d'une nouvelle ambassade en île de France. Il faut remettre en ordre ce qui a été fait. Les cotisations ont été versées à Cocorico qui ne les a pas reversées à la Fédération, donc les confréries qui pensaient être adhérentes ne le sont plus. La même chose se prépare sur PACA. Nous recevons tous des informations de Xantar. Dans les derniers mails, il y avait l'annonce de la rencontre internationale des Confréries Gastronomiques et Œnophiles, du samedi 22 novembre.



Bruno nous dit que cela n'a rien à voir avec la FECOGA. Cela pose la question du « Pourquoi on n'arrive-t-on pas à unir nos forces ? ».

Nous retrouvons la même chose avec les annonces de l'IGNA.

Pour tous, ils se font déborder par le côté mercantile et ils n'appartiennent pas au milieu qui défend le dossier UNESCO.

Demande de photos d'enfants. Autorisation parentale de Joël. Rajout de la photo.

Christine Robin



Bruno Carnez

